



Surproduction de lait et chute des prix en 2015

En cette année de fin des quotas, la production laitière augmente en Europe mais reste stable en France. Dans la région, les livraisons progressent et dépassent le record atteint en 2014. Cette hausse de la production européenne contribue à une surproduction mondiale ce qui a pour conséquence une chute des prix du lait standard de 13 % en moyenne dans la région. Le prix moyen payé aux livreurs régionaux de lait standard s'établit à 343 € les 1 000 litres en 2015. A l'inverse, le prix du lait AOP « massif du Jura » augmente de 3 % pour atteindre 491 € en moyenne. Excepté les produits frais, les fabrications régionales de produits laitiers progressent en 2015. C'est le cas en particulier des pâtes pressées non cuites et des pâtes molles.

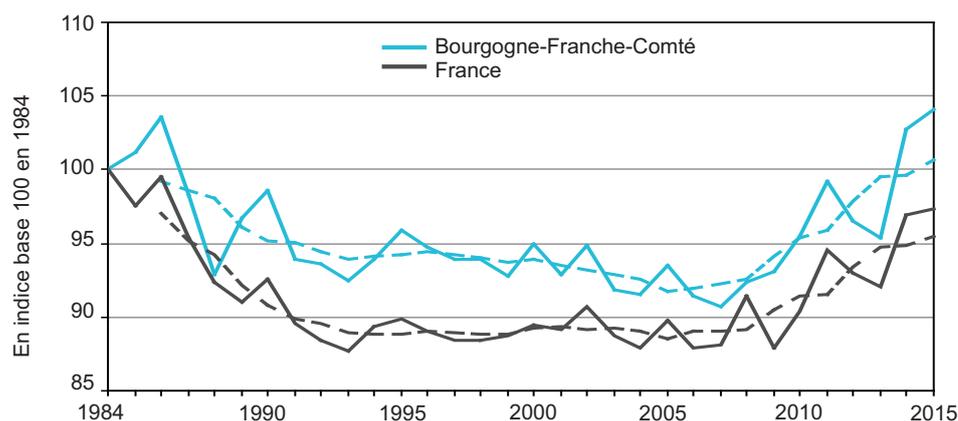
Parce que 2015 marque la fin des quotas laitiers, un envol de production de la production laitière européenne était attendu. Au final, la production laitière européenne n'aura augmenté que de 2 % par rapport à 2014 qui était, cependant, une année de production exceptionnelle. Cette progression des livraisons a néanmoins contribué à un déséquilibre entre offre et demande. En effet, les débouchés escomptés ne sont pas au rendez-vous, principalement du fait des sanctions contre la Russie qui en contrepartie décide d'un embargo sur les importations de produits alimentaires européens et de la saturation du marché chinois.

A l'inverse des pays du nord de l'Union Européenne comme l'Irlande, les Pays-Bas ou encore l'Allemagne où la production laitière a fortement augmenté, les livraisons françaises sont stables entre 2014 et 2015. La production nationale reste malgré tout à un niveau très élevé avec 24,6 milliards de litres. En Bourgogne-Franche-Comté, la sécheresse qui a pénalisé le rendement des prairies (- 20 % par rapport à la normale) et les faibles récoltes de maïs grain et ensilage a impacté la production laitière. Toutefois, les livraisons régionales progressent de 1,3 % sur 2014 avec 1,6 milliard de litres, soit le plus gros volume jamais produit. La nouvelle région se classe 7^{ème} région

productrice de France. Le paysage laitier y est contrasté d'est en ouest avec une forte concentration de la production dans la partie franc-comtoise (77 % des volumes, principalement en lait AOP), tandis qu'à l'ouest l'élevage laitier est minoritaire et essentiellement en production de lait standard.

Si les livraisons régionales ont progressé de 8 % en vingt ans, le nombre de livreurs a lui diminué de près de moitié, en raison de la concentration et de l'agrandissement des exploitations laitières. En 2015, ils ne sont plus que 4 700 à livrer en moyenne 343 000 litres contre plus de 9 100 et une livraison moyenne de 163 000 litres en 1995.

Les livraisons régionales augmentent encore en 2015



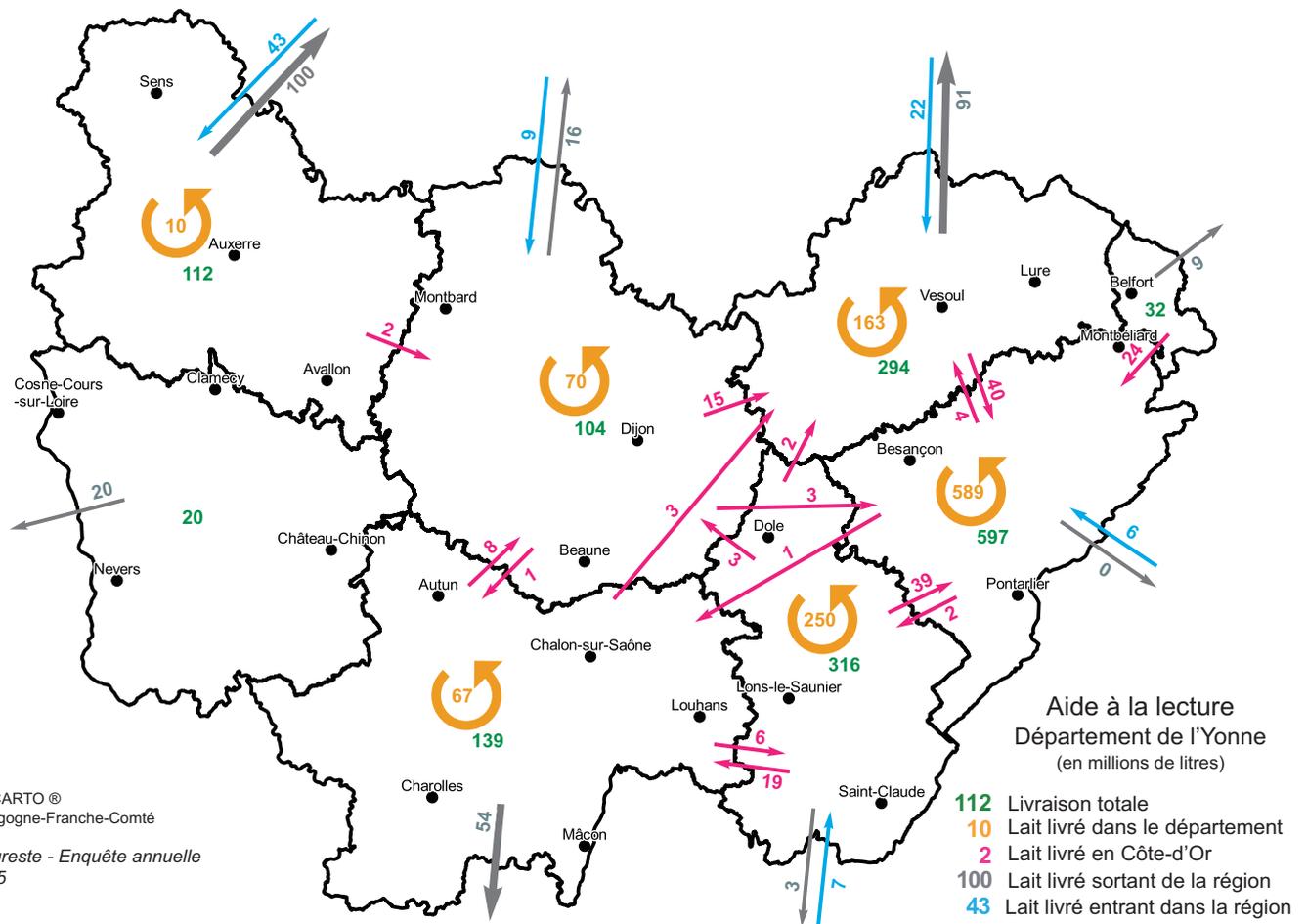
Source : Agreste - Enquêtes annuelles laitières

Un maillage d'établissements cohérent avec les volumes livrés

La filière lait de vache de la région compte 200 établissements. Parmi ceux-ci, 162 collectent du lait soit plus du quart des établissements collecteurs français. Il s'agit du plus important maillage d'établissements laitiers en France. Il est hérité du système de production des fruitières à Comté, dans lesquelles sont fabriquées aujourd'hui les principales productions fromagères sous AOP de la région Bourgogne-Franche-Comté. Neuf établissements de collecte sur dix sont

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Plus de 80 % du lait livré par les producteurs de Bourgogne-Franche-Comté est valorisé dans la région



© IGN - BD CARTO ©
DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière 2015

d'ailleurs localisés dans le Doubs ou le Jura, dans la zone AOP « massif du Jura ». Globalement, les établissements de la région sont de petite taille. Ils collectent en moyenne 8,6 millions de litres contre 40 millions au niveau national. Près de 60 % d'entre eux collectent moins de 5 millions de litres, en raison du nombre important de petites coopératives dans la partie franc-comtoise. Ainsi, un établissement de la filière AOP « massif du Jura » collecte en moyenne près de 6 millions de litres contre 13 millions en filière lait standard. A l'opposé, seulement 23 établissements collectent plus de 10 millions de litres chacun, principalement en lait standard et concentrent près de 62 % du volume de collecte total. Au final, sept établissements régionaux collectent plus que la moyenne nationale.

Le prix du lait en chute libre

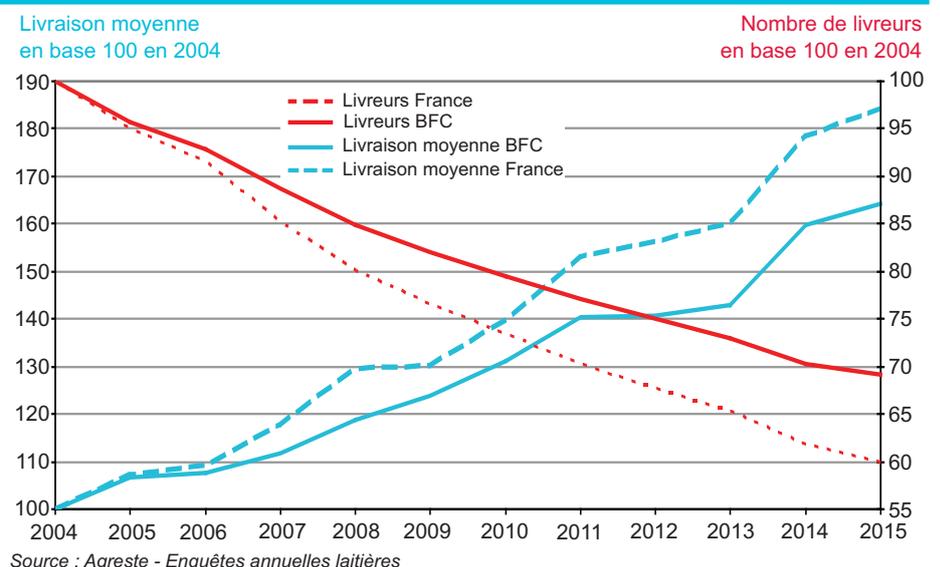
Après une année 2014 propice à la production laitière et des prix au plus haut, les effets de la surproduction

mondiale se font sentir en 2015. Ainsi, en France comme en Europe, une baisse des prix s'est amorcée dès l'automne 2014. Avec une moyenne proche de 333 €/1000 litres en 2015,

le prix payé aux éleveurs laitiers français perd 13 % d'une année sur l'autre.

En Bourgogne-Franche-Comté, la baisse du prix moyen payé aux livreurs

La restructuration des élevages laitiers moins rapide en Bourgogne-Franche-Comté

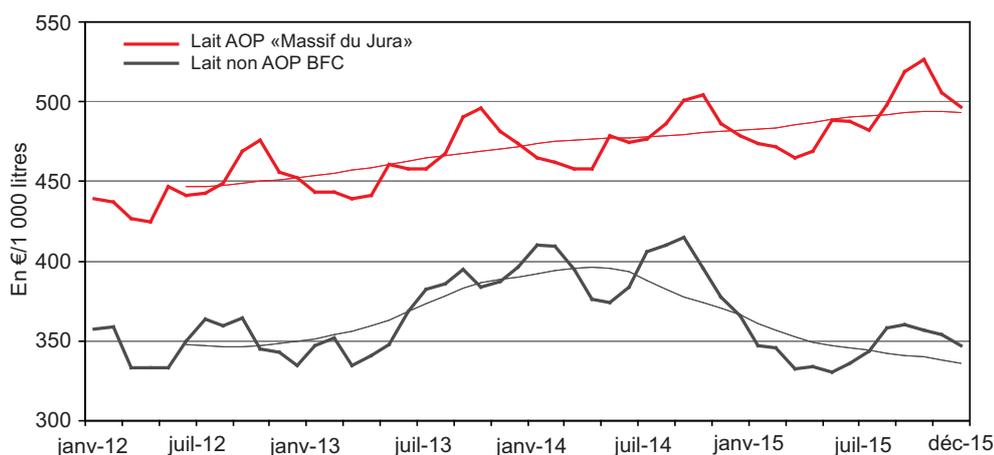


est de 4 % et ce prix s'établit à 413 €/1 000 litres. Cet écart de 80 € avec la moyenne française s'explique par la prédominance du lait AOP dans la région.

En effet, le lait conventionnel régional est, en moyenne, rémunéré aux livreurs à hauteur de 343 €/1 000 litres, soit 10 € de plus que le prix moyen national. Comme ce dernier, le prix du lait hors AOP dans la région perd 13 % par rapport à l'année 2014. La baisse, débutée à l'automne 2014, est permanente sur toute l'année.

Le lait AOP « massif du Jura » n'est pas du tout dans la même dynamique. Avec une rémunération moyenne sur l'année de 491 € les 1 000 litres, il est rétribué 158 € supplémentaires et gagne 3 % par rapport à 2014. Cette hausse est permanente sur toute l'année 2015, chaque prix moyen mensuel étant supérieur à celui de 2014. La filière a bénéficié d'une moyenne pondérée nationale (MPN) du Comté au plus haut cette année. Critère servant de base au calcul du prix du lait, la MPN affiche une valeur moyenne d'en-

Le lait AOP «Massif du Jura» échappe à la crise



Source : Enquêtes annuelles laitières

viron 7 700 € la tonne avec des pics dépassant les 8 000 € la tonne.

Les établissements qui fabriquent du Comté rémunèrent ainsi le mieux leurs livreurs : le lait est payé en moyenne 492 € ou 499 € les 1 000 litres en 2015 selon qu'un atelier de fabrication produit uniquement du Comté ou également une autre spécialité fromagère.

En 2015, parmi les 200 établissements de la filière lait de vache de Bourgogne-Franche-Comté, 191 ateliers ont fabriqué près de 237 900 tonnes de fromages (dont près de la moitié de fromages frais et un tiers en fromages AOP), 94 200 tonnes de fromages fondus, 5 500 tonnes de cancoillotte, 210 000 tonnes de yaourts, desserts lactés et crèmes ainsi que 93 100 tonnes de poudres de lait ou de lactosérum. Un établissement de transformation du lait de la région travaille en moyenne 8,3 millions de litres et fabrique 703 tonnes de fromages (hors fromages frais).

Les fabrications de produits laitiers en 2015

Volume de lait en milliers de litres Fabrications de fromage en tonnes	Région BFC	Évolution 2015/2014	Part de la production française
Lait collecté	1 407	3 %	5,7 %
Lait transformé	1 485	- 7 %	9,6 %
Pâtes pressées cuites	78 168	- 0,9 %	23,3 %
<i>dont Comté</i>	62 147	- 0,2 %	96,8 %
<i>dont Emmental</i>	12 141	2,5 %	4,8 %
<i>dont Gruyère</i>	1 863	1,2 %	72,3 %
Pâtes pressées non cuites	24 412	8,0 %	9,7 %
<i>dont Morbier</i>	10 763	8,9 %	100,0 %
<i>dont raclette</i>	11 810	7,9 %	20,0 %
Pâtes molles	22 232	7,3 %	5,3 %
<i>dont Mont d'Or</i>	5 334	14,3 %	100,0 %
Pâtes persillées	370	15,3 %	1,0 %
Produits laitiers frais	322 814	- 7,1 %	9,7 %
<i>dont yaourts et desserts lactés</i>	187 251	- 12,2 %	8,3 %
<i>dont fromages frais</i>	112 671	6,7 %	17,1 %
<i>dont crèmes</i>	22 703	- 31,2 %	5,4 %
Fromages fondus	94 156	0,3 %	87,6 %
Metton, cancoillotte	5 516	- 3,4 %	91,0 %

Source : Enquêtes annuelles laitières 2014 et 2015

Les pâtes pressées cuites, produits phares de la région

Avec près de 78 000 tonnes fabriquées en 2015, les fromages à Pâte Pressée Cuite (PPC) occupent une place prépondérante dans le paysage laitier de la région. La production de Comté, stable en 2015 atteint 62 150 tonnes soit près de 80 % des volumes de PPC fabriqués. Elle concerne 146 ateliers du Doubs et du Jura qui travaillent la moitié des 1 485 millions de litres de lait transformés dans la région. De ces fabrications de Comté découle une autre activité : l'affinage. Près d'une cinquantaine de fabricants affinent eux même tout ou partie de leur production, cela représente un tiers de la production. Toutefois, les deux tiers de la production sont affinés par des établissements spécialisés, principalement localisés dans le Jura. L'Emmental est la deuxième produc-

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

tion en PPC avec 12 140 tonnes fabriquées en 2015. Les tonnages régionaux ne représentent que 5 % de la production nationale. A l'inverse, plus de 70 % du Gruyère IGP français est fabriqué dans la région avec un peu plus de 1 400 tonnes.

La filière Bio

En Bourgogne-Franche-Comté, 216 élevages (4,6 % des livreurs) ont livré 57,6 millions de litres de lait biologique (3,6 % de la production) en 2015. La filière biologique poursuit sa progression. En un an, le volume de lait biologique livré a ainsi progressé de 8 %. La part du bio dans les livraisons départementales s'échelonne de 0,5 % en Saône-et-Loire à 5,7 % en Haute-Saône qui est le département dans lequel la production de lait bio est la plus développée.

Le prix moyen du lait certifié issu de l'agriculture biologique payé aux livreurs de la région est proche de 488 € les 1 000 litres soit 75 € de plus que le prix du lait toutes qualités confondues.

Dans la région, 37 établissements francs-comtois, dont 10 sont spécialisés dans le bio, ont collecté près de 37,5 millions de litres, soit 2,7 % de la collecte régionale. Côté fabrications, une quarantaine d'établissements ont élaboré près de 13 600 tonnes de produits biologiques dont les deux tiers sont des produits frais.

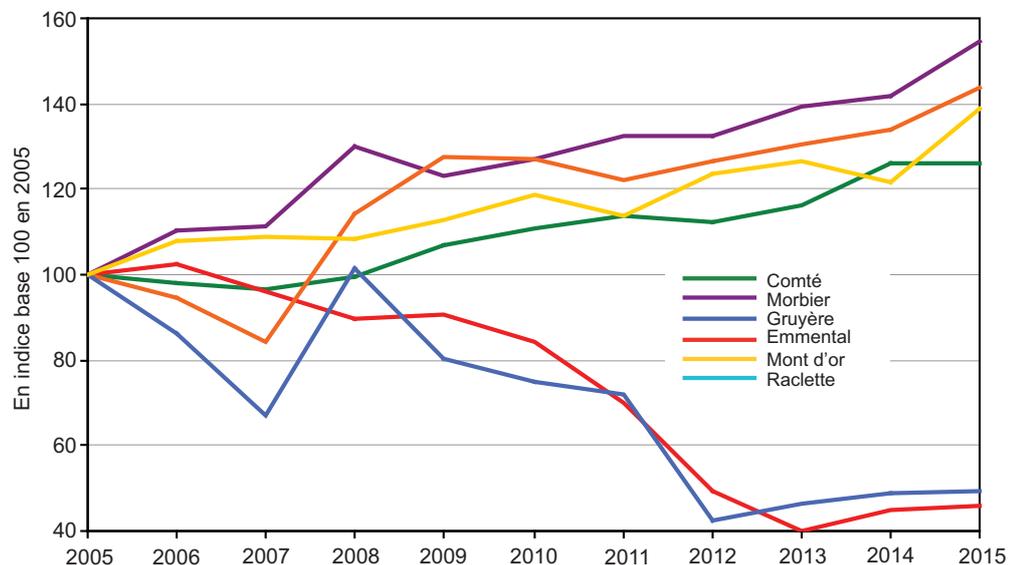
Sources : EAL 2015 et EML

Depuis une dizaine d'années, les fabrications de Pâtes Pressées Non Cuites (PPNC) sont dans une dynamique de croissance en Bourgogne-Franche-Comté. Elles progressent de 8 % en 2015 et s'établissent à près de 24 400 tonnes. Les productions de Morbier, en hausse de près de 9 % et de raclette (+ 7 %) représentent l'essentiel des PPNC de la région avec respectivement 10 800 et 11 800 tonnes. Pour la cinquième année consécutive, la production de pâtes molles progresse en 2015 (+ 7 %) pour atteindre 22 200 tonnes. Le Mont d'Or représente le

quart de ce volume avec une hausse de production de 14 %.

Dans la région, les produits frais représentent les plus gros tonnages fabriqués. Ils sont réalisés par un nombre réduit d'établissements localisés à l'ouest de la région. En 2015, si leurs tonnages ont diminué de 7 %, ils s'établissent tout de même à 322 000 tonnes répartis pour 187 300 tonnes en yaourts et desserts lactés, 112 700 tonnes de fromages frais et 22 700 tonnes de crèmes fraîches.

Développement des productions de fromages sous AOP



Source : Agreste - Enquêtes annuelles laitières

Méthodologie, définitions

L'enquête annuelle laitière (EAL) est réalisée par le Service régional de l'information statistique et économique (SRISE). Cette enquête est exhaustive. Les établissements laitiers interrogés sont ceux collectant plus de 180 000 litres de lait par an et ceux transformant du lait ou des produits laitiers.

La livraison d'un département est la quantité de lait livré par les producteurs de ce département à un établissement laitier, quelle que soit sa localisation.

La collecte d'un département est la quantité de lait collecté par les établissements laitiers de ce département, quelle que soit la localisation des producteurs.

Le prix du lait d'un département est celui payé par les établissements de ce département. Il s'entend toutes qualités confondues. C'est le prix moyen payé au producteur avant déduction des taxes à la charge de celui-ci. Il est différent du prix du lait standard qui correspond au prix du lait payé pour une qualité de 32 g/l de matière protéique et de 38 g/l de matière grasse.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : François Buffat
Composition, Impression : DRAAF/SRISE

Dépôt légal : à parution
ISSN : 2493-6499
Prix : 2,50 €
© Agreste 2017



www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Déclinaisons départementales

Côte d'Or

En 2015, 231 exploitations laitières de Côte-d'Or ont livré 104 millions de litres soit une progression de 5 % d'une année sur l'autre alors que le nombre de livreurs est stable. La livraison moyenne annuelle par élevage est de 450 milliers de litres. Le prix moyen payé aux livreurs s'élève à 336 € les 1 000 litres.

La collecte, assurée par quatre établissements auprès de 200 producteurs, s'établit à 92 millions de litres en 2015. Le prix moyen annuel payé par les établissements de Côte-d'Or atteint 350 € les 1 000 litres. L'essentiel de la collecte est ensuite transféré vers des établissements situés hors du département.

Six établissements transforment 12 millions de litres de lait. En 2015, ces ateliers ont produit 2 125 tonnes de fromage à pâte molle (dont l'Epoisses) et 456 tonnes de produits frais.

Doubs

Dans le département, 2 045 exploitations laitières ont livré 597 millions de litres de lait en 2015, soit une augmentation d'environ 1 % d'une année sur l'autre. Ce volume représente 37 % des livraisons régionales. La livraison moyenne est la plus faible de la région avec 292 milliers de litres par élevage. Le prix moyen payé aux livreurs s'établit à 472 € les 1 000 litres.

En 2015, la collecte, réalisée par 96 établissements dont les trois quarts sont des coopératives, a progressé de 3 % et dépasse les 700 millions de litres. Les établissements qui fabriquent du Comté collectent près des deux tiers des volumes. Le prix moyen payé par les établissements du Doubs est de 458 € les 1 000 litres.

Dans le département, une centaine d'établissement transforment 693 millions de litres de lait. Parmi eux, 92 fabriquent 37 900 tonnes de Comté. Sur les 20 900 tonnes de pâtes pressées non cuites fabriquées dans le Doubs, les 8 800 tonnes de Morbier et les 10 000 tonnes de raclette représentent respectivement plus de 80 % et 90 % du total régional. Enfin, les établisse-

ments du Doubs fabriquent près de 6 000 tonnes de pâtes molles dont 5 300 tonnes de Mont D'Or.

Jura

En 2015, 971 exploitations laitières jurassiennes ont livré 316 millions de litres soit 20 % du total régional. La livraison augmente de plus de 1 % et un livreur jurassien produit en moyenne près de 325 milliers de litres. Les livreurs du Jura sont rémunérés en moyenne à 467 € les 1 000 litres. 54 établissements collectent 266 millions de litres auprès de 836 apporteurs. Les établissements de collecte jurassiens appartiennent tous à la filière AOP et collectent 97 % de leur lait dans le département. Ainsi, le prix moyen payé par les établissements du département est le plus élevé de la région avec 496 € les 1 000 litres.

Les principaux fromages fabriqués dans le département sont le Comté et le Morbier avec respectivement 24 300 tonnes et 2 000 tonnes. Cinq établissements ont fabriqué près de 300 tonnes de Bleu de Gex. Avec près de 84 000 tonnes fabriquées en 2015, soit près de 80 % de la production nationale, le département est par ailleurs le principal producteur de fromages fondus.

En raison de la présence de grosses unités de fabrication de fromages fondus et avec près de 1 365 salariés, le Jura est le département dans lequel les établissements laitiers emploient le plus de salariés en Bourgogne-Franche-Comté.

Nièvre

Plus petit producteur laitier de la région, le département de la Nièvre ne compte que 45 producteurs laitiers pour 20 millions de litres de lait. Cela représente une livraison moyenne de 455 milliers de litres par producteur. Le prix moyen rétribué aux livreurs en 2015 est de 320 € les 1 000 litres. La totalité de la production laitière du département est collectée par des établissements situés hors Bourgogne-Franche-Comté.

Haute-Saône

En Haute-Saône, 793 livreurs ont produit 294 millions de litres en 2015 dont 17 millions de litres certifiés AB. La livraison est stable alors que le nombre de livreurs du département a diminué de 3 %. La livraison moyenne a ainsi augmenté de 4 % et s'établit à 371 milliers de litres en 2015. Le prix moyen du lait livré par les exploitants du département est de 346 € les 1 000 litres. La collecte haute-saônoise est assurée par quatre établissements à hauteur de 209 millions de litres auprès de 500 apporteurs, en hausse de 7 % par rapport à 2014. Le prix moyen payé par les établissements de collecte du département s'élève à 345 € les 1 000 litres. Les fabrications du département sont principalement des pâtes molles (11 300 tonnes) parmi lesquelles un peu de Munster (seule AOP fromagère) et des pâtes pressées cuites (5 800 tonnes) dont 4 300 tonnes d'Emental et 1 400 tonnes de Gruyère IGP.

Saône-et-Loire

En Saône-et-Loire, 309 éleveurs ont livré 139 millions de litres en 2015, soit 449 milliers de litres par livreur en moyenne. La production laitière a augmenté de 1 % en un an. Le lait payé aux livreurs de Saône-et-Loire s'établit en moyenne à 332 € les 1 000 litres en 2015.

Trois établissements collectent 88 millions de litres de lait auprès de 191 apporteurs. Le prix moyen payé par les établissements de Saône et Loire est soumis au secret statistique.

Dans le département, quatre établissements transforment 19 millions de litres et produisent principalement des produits frais (7 000 tonnes environ).

Yonne

222 producteurs icaunais ont livré 112 millions de litres de lait en 2015. Avec 502 milliers de litres en moyenne par livreur, ils sont les plus gros producteurs de la région. Le volume de livraison reste stable d'une année sur l'autre. Le prix du lait livré dans le département est de 319 € les 1 000 litres.

La collecte s'élève à 52 millions de li-

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

tres pour 93 apporteurs principalement situés hors région. L'essentiel des 386 millions de litres transformés dans l'Yonne résulte de transferts de lait provenant d'établissements situés hors de la région. Les principales fabrications du département sont des produits frais ; les établissements de l'Yonne fabriquent 97 % des produits

frais de Bourgogne-Franche-Comté.

Territoire de Belfort

Le Territoire de Belfort compte 77 éleveurs qui livrent 32 millions de litres de lait, soit une livraison moyenne de 421 milliers de litres par livreur. En moyenne, ces livreurs sont rémunérés

à hauteur de 345 € les 1 000 litres. Il n'y a pas d'établissement de collecte dans le département. Les trois quarts du lait produit dans le département sont collectés par des établissements du Doubs et un quart quitte la région.

Le département du Doubs concentre plus du tiers de la production régionale de lait

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Région BFC
Livraisons (millions de litres)	104	597	316	20	294	139	112	32	1 613
Nombre de livreurs	231	2 045	971	45	793	309	222	77	4 693
Livraison moyenne (milliers de litres)	450	292	325	455	371	449	502	421	344
Part du lait livré hors de la région	15 %	0 %	1 %	100 %	31 %	39 %	90 %	27 %	18 %
Nombre d'établissements laitiers	8	105	62	0	12	9	3	1	200
<i>dont coopératives</i>	2	73	45	0	1	0	0	0	121
<i>dont industriels privés</i>	6	32	17	0	11	9	3	1	79

Source : Enquête annuelle laitière 2015

Productions fromagères : des spécialisations départementales marquées

Volume de lait en milliers de litres Fabrications en tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Haute-Saône et T. de Belfort	Saône-et-Loire	Yonne	Région BFC
Collecte de lait	92	701	266	209	88	52	1 407
Volume de lait transformé	12	693	266	107	19	386	1 485
Pâtes pressées cuites	0	47 769	24 585	5 778	37	0	78 168
<i>dont Comté</i>	0	37 875	24 272	0	0	0	62 147
<i>dont Emmental</i>	0	7 880	4	4 257	0	0	12 141
Pâtes pressées non cuites	1	20 913	2 510	2	986	0	24 412
<i>dont Morbier</i>	0	8 776	1 987	0	0	0	10 763
<i>dont raclette</i>	0	10 747	213	2	848	0	11 810
Pâtes molles	2 125	5 977	53	11 307	401	2 368	22 232
<i>dont Mont d'Or</i>	0	5 334	0	0	0	0	5 334
Produits laitiers frais	456	265	454	601	7 076	313 961	322 814
<i>dont yaourts et desserts lactés</i>	187	125	240	242	101	186 544	187 438
<i>dont fromages frais</i>	268	14	155	336	6 829	105 070	112 671
<i>dont crèmes</i>	2	127	59	23	147	22 347	22 705
Fromages fondus	0	0	83 690	1 527	8 939	0	94 156
Metton, cancoillotte	0	2 287	0	3 229	0	0	5 516

Source : Enquête annuelle laitière 2015